

ARRÊTÉ

portant délégation de signature

DAJ-2022.01.11.181

La Présidente de Nantes Université

- VU** le Code de l'Éducation ;
- VU** le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts ;
- VU** l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;
- VU** l'arrêté CAI n° 2201/01 du 7 janvier 2022 portant désignation de Monsieur Dominique AVERTY en qualité de Premier Vice-président de Nantes Université, Vice-président du Conseil d'administration, des Ressources Humaines et financières, du dialogue social ;

ARRÊTE :

- ARTICLE 1 :** Délégation est donnée à **Monsieur Dominique AVERTY**, Premier Vice-président de Nantes Université, Vice-président du Conseil d'Administration, des Ressources humaines et financières, du dialogue social, membre du bureau de Nantes Université et Professeur des universités, à l'effet de signer en mon nom tout document relatif à l'ensemble de mes attributions, à l'exclusion des sections disciplinaires et des arrêtés de nomination des Maîtres de conférences.
- ARTICLE 2 :** Les décisions prises feront l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.
- ARTICLE 4 :** Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur, Chancelier des Universités. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat de la délégante ou du délégataire.
- ARTICLE 5 :** La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

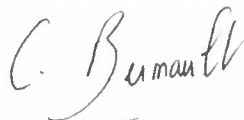
Vu et pris connaissance
Le

Le délégataire,

Dominique AVERTY
Premier Vice-président
Vice-président du Conseil d'Administration

Fait à Nantes, le 13 Janvier 2022

La délégante,
Carine BERNAULT
Présidente de Nantes Université



Notifié au Recteur le : 14/01/2022

Affiché le : 14/01/2022